Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau système de contrôle médical pour les chauffeurs professionnels

Le canton de Vaud a mis sur un pied un nouveau réseau d'évaluation médicale de l'aptitude à la conduite des chauffeurs professionnels. A partir de novembre 2010, ceux-ci devront s'adresser à un centre de compétences spécialisé à Lausanne ou à un médecin conseil désigné. Cette mesure permet au Canton d'adapter ses pratiques au droit fédéral en vigueur.

Les conducteurs professionnels de véhicules automobiles sont astreints à un contrôle médical périodique. Pendant de nombreuses années, ce contrôle médical a été confié aux médecins traitants qui ont assuré cette tâche avec compétence et sérieux. Cette pratique doit cependant être révisée car les prescriptions légales imposent le recours à un médecin conseil désigné par l'autorité et disposant d'une formation spécifique.

L'évaluation médicale des conducteurs professionnels est devenue particulièrement complexe. Bon nombre d'affections médicales soulèvent de sérieuses questions en matière d'aptitude à la conduite automobile.

Afin de contribuer à la sécurité routière et d'assurer un même niveau de connaissances dans les évaluations médicales, le Canton de Vaud, en collaboration avec la Société vaudoise de médecine et la Policlinique médicale universitaire, met sur pied un réseau cantonal constitué d'un groupe de médecins-conseils et d'un centre de compétences, le CEMAC (Centre d'évaluation médicale de l'aptitude à la conduite), à Lausanne. Les médecins de ce réseau bénéficient d'une formation particulière en médecine du trafic et procèderont aux contrôles soit au CEMAC, soit dans leurs cabinets répartis dans le canton.

Ainsi dès le mois de novembre tous les conducteurs professionnels devront passer leur contrôle médical soit au CEMAC soit auprès d'un médecin conseil désigné (leur liste figure sur le site internet du SAN: www.vd.ch/san).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 octobre 2010

DSE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01